



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : juin 2019

Référence : 2019.06.006

Version : 1.0

Objet : Conseil d'administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 04 juin 2019 à 18 h 30

Lieu : Locaux de l'ALP à ANNECY

Présents : P. BOUTILLON
P. BOUCHARD
R. DECARRE
C. GRISOLET
R. LOSTE
Q. TISSOT
G. LAMOUILLE
Y. MAGNANI
B. MAGNIN
J. ZAMBIANCHI
G. ZAMBIANCHI

Excusés : A. CHAMPRENAUT
P. DEKETELAERE
JP DURAND
D. MILHOMME
R. VALLA
JL. GASSMANN
P. DARSY
JP DUFRESNE

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. COMPTE RENDU DE LA PRE COMMISSION CONSULTATIVE

Demande taille à 30 cm pour l'Ombre chevalier :

Dans un premier temps cette demande argumentée avec les résultats de la pêche exceptionnelle de novembre 2018, n'a pas été rejetée, le pêcheur professionnel n'ayant pas d'avis, la DDT et la Fédération de pêche (représentée par Gabin JESUS) étant plutôt favorable.

Le problème se pose au niveau de l'étude sur les Ombles qui va débiter, le changement de taille fausserait les résultats.

L'AFB a demandé une étude plus complète sur la taille des ombles sur les omblières. l'Inra représentée par Chloé GOULON n'a pas donné d'éléments clairs.

Demande pour le brochet :

Harmoniser les dates d'ouvertures : 3^{ème} samedi d'avril : demande acceptée.

Proposition de limiter le nombre maximum prises de brochet à 2 unités par jour : demande acceptée.

Proposition d'augmentation de la taille minimale du brochet de 50 cm à 60 cm : demande rejetée par la DDT, qui considère que le brochet est un nuisible pour un lac à majorité de salmonidés.

Tendance des captures 2019 :

Pour les professionnels : moitié moins de féra capturé en début d'année. Mauvaise condition du Lac jusqu'au 15 mai.

Commission consultative prévue le 16 octobre 2019.

2. DEBRIEFING DE LA JOURNEE DU NAUTISME

Très peu de monde, 3 rotations avec 8 à 10 pers. On essaie encore une année et on prendra une décision par la suite.

3. AVANCEMENT DE LA REVUE

M. DUCRUET article de 4 pages sur les oiseaux et présentation de son association LPO.

Pour l'omble : mettre la lettre de demande d'augmentation de la taille à 30 cm.

Articles pour le 15 septembre.

4. PRESENTATION PAR CHRISTOPHE, ROMAIN ET SIMON DE LEUR PROJET DE FEDERATION DES GUIDES DE PÊCHE D'ANNECY

Christophe LAUGIER, Simon et Romain LOSTE sont en train de créer en centre de pêche sur le Lac d'Annecy (Centre de pêche du Grand Annecy).

Christophe resterait sur l'Ecole de pêche de l'ALP, Simon s'occuperait du tourisme pêche et viendrait en soutien à Christophe pour l'Ecole de Pêche, Romain en attente de sa validation, s'orienterait vers l'animation.

Ils souhaitent travailler en lien avec les associations dont ALP. Une nouvelle convention serait établie pour louer le bateau (déjà existante avec Christophe).

6. QUESTIONS DIVERSES

Réunion Sila

1) Suite aux résultats de l'étude des sédiments concernant la pollution aux HAP commandée par Annecy Lac Pêche et réalisée par Victor FROSSARD de l'Université Savoie Mont Blanc le SILA a décidé la poursuite de cette étude. Trois points sont concernés : La Puya, Albigny et le bout du Lac. Cette nouvelle étude sera aussi réalisée par Victor FROSSARD. Coût 20/25000€

Financement: 40% Agence de l'eau / 40% Conseil Généra 20% SILA.

2) Suivi des Roselières Aquatiques:

Les trois principales causes de la réduction importante des roselières (au début du 20° siècle on comptait une centaine d'hectares de roselières aquatiques contre une dizaine aujourd'hui)

- Les aménagements des berges (murs, pontons)
- la stabilisation de l'eau du lac avec l'installation des vannes sur le Thiou
- l'action érosive des vagues due à la fréquentation sur le lac

Expérimentation de marnage en fonction des conditions météorologiques redonnant un fonctionnement plus naturel du lac.

du 15 mars au 1er juin cote de référence 0,80m

du 1er juin au 1er septembre cote 0,90m

du 1er septembre au 15 novembre cote 0,60m

du 15 novembre au 15 mars cote 0,90m

A partir du 1er mars cote 0,80m

Restauration des roselières

Forte régression inexplicable vers l'embouchure de l'Eau Morte à l'arrière des palissades

Restauration 2ème tranche (coût 1,1million d'euros HT)

début des travaux septembre 2020

plantation juin à juillet 2021

750 m de palissades supplémentaires venant s'ajouter au 610m existants.

Le CA constate que ces actions ne seront jamais suffisantes, car en plus de dénaturer le lac, elles tentent de remédier au mal sans s'attaquer à la cause profonde (effet des vagues).

Les services de l'état nous ont informés qu'ils ont autorisé à titre expérimental la pratique de l'hydrofoil électrique sur le lac, cet engin peut atteindre la vitesse de 30 à 40km/h, l'utilisateur devra porter combinaison et casque et devra être accompagné d'un bateau à moteur !!!

A l'initiative du Grand Annecy des navettes lacustres vont circuler sur le lac pendant juillet août aussi à titre expérimental !!! Encore des vagues.....

Le rapport sur la fréquentation du lac est disponible sur le site du SILA :

8 survols en ULM de juin à septembre montrant une fréquentation de 129 à 789 embarcations circulant simultanément sur le lac. Les bateaux à moteur représentaient la moitié des embarcations comptabilisées. Cet observatoire sera reconduit.